

Affichage du 16/08/21  
au 20/09/21

DEPARTEMENT
<b>LOIRE ATLANTIQUE</b>
CANTON
<b>MONTOIR DE BRETAGNE</b>
COMMUNE
<b>TRIGNAC</b>

**N° 128/21**  
**JLL/CL**  
**128\_VOIRIE-2021-05-03**

**ARRETE DU MAIRE**

Le maire de la commune de TRIGNAC (Loire Atlantique),

Vu la loi 2015-1786 de finances rectificative du 29 décembre 2015 et notamment l'article 51 ;

Vu la loi du 6 juillet 1943 relative à l'exécution des travaux géodésiques et cadastraux et à la conservation des signaux, bornes et repères ;

Vu le décret n°55-471 du 30 avril 1955 relatif à la rénovation et à la conservation du Cadastre ;

Vu l'arrêté ministériel du 22 septembre 2017 **fixant la durée de mise à disposition des résultats des travaux d'adaptation géométrique du plan cadastral dans chaque commune ;**

**Vu l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2018 fixant l'ouverture des travaux géométriques du plan cadastral informatisé dans le département de la Loire-Atlantique ;**

Considérant que les propriétaires fonciers non bâtis peuvent être amenés à effectuer des observations sur le plan adapté géométriquement,

**ARRETE**

**ARTICLE 1er** : MM. les propriétaires fonciers possédant des biens sur le territoire de la commune de TRIGNAC sont informés que les résultats des travaux d'adaptation du cadastre sont mis à disposition à compter du 20/08/2021.

**ARTICLE 2** : Les propriétaires fonciers (ou leurs représentants qualifiés) pourront prendre connaissance de la nouvelle représentation du plan cadastral en consultant le site [www.rpcu.cadastre.gouv.fr](http://www.rpcu.cadastre.gouv.fr)

**ARTICLE 3** : Conformément à l'arrêté ministériel du 22/09/2017, la durée de la mise à disposition du plan adapté géométriquement est de 1 mois pour la commune de TRIGNAC.

Durant cette période, les propriétaires fonciers pourront utilement faire parvenir aux centres des impôts fonciers territorialement compétents, leurs observations sur le plan adapté géométriquement.

**ARRETE MUNICIPAL**  
**COMMUNICATION DES PLANS ISSUS DE LA REPRESENTATION PARCELLAIRE CADASTRALE UNIQUE**

Trignac, le

**Le Maire**

5 MAI 2021

Maire Adjoint  
Gilles BRIAND

